

02 19 II 82

Élégramme chiffré de la Légation de Suisse à Paris  
reçu le 15 février 1882 à 8 heures du soir, déchiffré le  
lendemain matin.

Président Confédération Borne

Conférence officielle aujourd'hui avec Freycinet et Tiersot  
Ils ont refusé catégoriquement et définitivement toute concession  
nouvelle sur broderies, rideaux, horlogerie, rubannerie et cotons à  
l'entrée en France. Peut-être accorderont-ils notre demande sur les  
cotonnets d'emballage pour soieries et rubans. Ils ont accepté  
d'examiner nos propositions à l'entrée en Suisse sur le coton,  
sur la nouvelle classification des laines et des cuirs et sur  
les confections. Conférence officielle vendredi dans laquelle  
nous insistons vivement sur ces derniers points particulière-  
ment sur les laines. Nous vous demandons ensuite  
une instruction définitive. Les dispositions du nouveau  
ministère sont peu conciliantes.

(Sig.) Légation Suisse,  
Bern.

